

## Référentiel de Certification Architecte d'intérieur - Niveau 7

### Description des modalités d'évaluation (hors VAE)

#### **1. La présentation d'un projet d'architecture intérieure (modalité d'évaluation des blocs 1 et 2)**

Le choix du projet est réalisé par le candidat (thème, secteur, clientèle, valeurs, responsabilité sociétale, ...). De même, un bâtiment réel est sélectionné pour représenter concrètement le lieu, son/ses usage(s), ses fonctions, le type d'usagers, son cadre, ... et déterminer l'ensemble de ses caractéristiques physiques (esthétique, espace et volumétrie, volumes intérieurs concernés, façade, contexte, attractivité, ...).

Les modalités d'évaluation du projet d'architecture intérieure sont les suivantes :

- Rédaction d'un mémoire mis en forme avec Adobe InDesign®,
- Présentation de toutes les pièces graphiques et maquettes, à différentes échelles (allant du bâtiment dans son ensemble jusqu'à certains éléments détaillés), dans un espace d'affichage (« stand ») de 10 m linéaire et de 6 à 8 m<sup>2</sup>,
- Soutenance orale de présentation synthétique de la réflexion, du concept et du projet, réalisée dans le « stand » du candidat, devant les membres du jury, en un temps limité ; puis échange avec le jury (questions/réponses).

**Le projet d'architecture intérieure comprend différents livrables répartis entre les deux blocs de compétences et détaillés dans le référentiel ci-dessous. Ils sont remis ou présentés aux membres du jury et évalués par ceux-ci à l'écrit, et à l'oral lors d'une soutenance.**

#### **2. Le rapport professionnel (mise en situation professionnelle en entreprise d'au moins 4 mois) (modalité d'évaluation du bloc 3)**

Le rapport professionnel porte sur une expérience professionnelle acquise selon le profil des candidats :

- Pendant un stage professionnel d'une durée de 4 mois minimum,
- Pendant les périodes en entreprise d'accueil, pour les candidats en alternance,
- Dans leur entreprise, pour les candidats salariés.

L'activité des/de l'entreprise(s) ainsi que le contenu des missions confiées sont validés par le référent de stage, afin que les compétences acquises soient au niveau des exigences en termes d'activités mises en œuvre.

**Le rapport rend compte des activités professionnelles réalisées en entreprise. Les candidats y intègrent les livrables nécessaires à l'évaluation des compétences, en tant qu'éléments de preuve de l'acquisition des compétences en entreprise. On leur demande également d'expliquer leur pratique (description des activités, analyse réflexive et critique, préconisations) devant un jury de professionnels, et de répondre aux questions de celui-ci. La pratique professionnelle du candidat est analysée par le jury sous l'angle particulier des apports du candidat au sein de la/des structure(s) avec laquelle/lesquelles il a collaboré, à l'écrit et lors de la soutenance.**

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC 1 : Analyser et étudier un projet d'architecture intérieure</b>			
Collecte et analyse de l'ensemble des informations nécessaires à la conception d'un projet d'architecture intérieure	1.1. Analyser les besoins, les souhaits et les moyens d'un client, afin de s'assurer de la bonne compréhension d'une demande d'aménagement intérieur, à partir d'un ou de plusieurs entretiens initiaux.	<p><b>Rédaction d'un mémoire</b> mis en forme avec Adobe InDesign® : Le mémoire est la synthèse de la réflexion intellectuelle et singulière du candidat à partir d'une thématique qui lui est propre, et qui l'a amené à créer un univers qu'il insuffle ensuite au projet de mise en situation professionnelle.</p> <p><b>Mise en situation professionnelle</b></p>	<p>L'usage et le type d'utilisateurs du lieu sont clairement définis.</p> <p>La demande du client est traduite sous forme de besoins et de souhaits conformes à la réalité exprimée par celui-ci : goûts esthétiques, propositions y compris techniques (gestion énergétique par exemple).</p> <p>Les moyens du client sont identifiés et conformes à la réalité exprimée par celui-ci : type de budget, délais.</p> <p>Les contraintes sont identifiées et leurs principales répercussions listées.</p>
	1.2. Effectuer des recherches en lien avec la demande d'un client et les caractéristiques du lieu concerné, afin de recenser toutes les caractéristiques d'un projet d'architecture intérieure à intégrer ultérieurement, en phase de conception.	<p>Réalisation des premières étapes d'un projet d'architecture intérieure, allant du besoin initial jusqu'à l'avant-projet sommaire (APS), à partir d'un cahier des charges proposé par le certificateur.</p> <p>Hormis pour les candidats ne présentant que ce bloc de</p>	<p>Les recherches et références artistiques, plastiques, esthétiques, historiques, d'architecture intérieure, et de design sont pertinentes : elles sont en lien avec les besoins du client, l'usage, les usagers et les caractéristiques du lieu concerné.</p> <p>Les recherches portent sur les caractéristiques essentielles du besoin et du lieu : ce sont les caractéristiques conceptuelles, liées à l'inclusion, éco-responsables, techniques, et réglementaires.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		compétences, il s'agit du même projet que celui du bloc 2 « Concevoir un projet d'architecture intérieure ».	Les recherches amènent à une synthèse portant sur la potentialité du lieu et les grandes lignes de la faisabilité du projet.
	1.3. Hiérarchiser les besoins d'un client, afin de déterminer les différentes options spatiales, durables et inclusives possibles, en tenant compte de tous les éléments caractéristiques préalablement recueillis.	On demande aux candidats de réaliser 3 ensembles de livrables au fur et à mesure de l'avancement de leur projet, lors de 3 épreuves espacées dans le temps.  Ces livrables sont :	Les différentes options spatiales, durables et inclusives possibles sont priorisées : selon les constats de faisabilité du projet in situ.  Le candidat démontre qu'il a fait preuve de références culturelles, de créativité, et d'expérimentations.
Réalisation des esquisses et de l'avant-projet sommaire (APS) d'un projet d'architecture intérieure	1.4. Analyser le cahier des charges d'une mission proposée par un donneur d'ordre, pour le traduire en activités professionnelles, avec des livrables, des échéances et une organisation attendus, pour acter des obligations réciproques.	1. CHOIX DU PROJET Énoncé du projet et de ses premières orientations, présentées par écrit et par oral.	Un plan d'actions complet est établi en réponse au cahier des charges de la mise en situation professionnelle : analyse de l'existant, références esquisses, planning, projections créatives.
	1.5. Imaginer un concept selon une vision personnelle liée à ses inspirations, afin de proposer un univers renouvelé à un client, notamment sous forme d'esquisses.	2. PRODUCTION DU PROJET Choix d'un bâtiment existant, analyses générales (étude de l'existant, du lieu, recherches conceptuelles) et réflexion argumentée autour de ce choix et de la problématique soulevée et/ou des objectifs du projet. <b>Livrables : documents écrits, réalisation d'un stand de présentation de l'ensemble des productions, et soutenance.</b>	

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<p>3. AVANT PROJET SOMMAIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ORGANIGRAMME : organisation des fonctions d'usage et de leurs relations</li> <li>- ZONING : organisation des zones dans l'espace, en adéquation avec le lieu</li> <li>- MOOD BOARD : planches de présentation et images, qui expriment une ambiance et un univers liés au projet</li> <li>- PROGRAMME DU PROJET : design et esquisses (grandes lignes, surfaces, volumes, usages, proportions, selon les besoins et les priorités, ...)</li> </ul> <p><b>Livrables : document écrit, réalisation d'un stand de présentation des productions et soutenance.</b></p>	<p>Capacité d'anticipation, de prospective : prise en compte des tendances et évolutions sociétales, et de leurs répercussions sur le projet, tout en gardant une adéquation avec la réalité.</p> <p>Capacité à aller au-delà du besoin/ de l'usage pour anticiper une évolution possible, faire des propositions nouvelles, allant au-delà de la demande de base.</p>
	<p>1.6. Réaliser un avant-projet sommaire comprenant le cahier des charges initial d'un projet d'aménagement intérieur, afin d'explorer les différentes possibilités, notamment concernant les pratiques responsables et inclusives, puis d'échanger avec un client et l'amener à faire des choix.</p>		<p>Cohérence de la stratégie architecturale globale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les partis pris et leur expression sont justifiés</li> <li>- L'argumentation correspondante est au service de l'usage attendu,</li> <li>- Les pratiques responsables et inclusives sont intégrées,</li> <li>- Le concept est conciliable avec la faisabilité du projet.</li> </ul> <p>Diversité et qualité des éléments produits sous diverses expressions (dessins, images, maquettes et logiciels) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Répondant aux attentes du client,</li> <li>- Permettant de se projeter dans le projet,</li> <li>- Les volumes sont représentés de façon adéquate, par la qualité des perspectives,</li> </ul>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les maquettes permettent de visualiser les différentes recherches.</li> </ul> <p>Certaines propositions sont poussées jusqu'à l'expérimentation.</p> <p>Organisation méthodique et synthétique des idées et pertinence de l'iconographie au sein des documents écrits et des stands de présentation.</p>
<b>BLOC 2 : Concevoir un projet d'architecture intérieure</b>			
Réalisation de l'avant-projet définitif (APD) d'un projet d'architecture intérieure	2.1. Permettre à un client de visualiser la future réalisation d'un projet d'architecture intérieure, par sa représentation à différentes étapes de réalisation et sous différents angles de vue, par tout moyen adapté (croquis, dessins, logiciels 2D et 3D notamment), afin d'échanger avec ce client et d'affiner la conception du projet.	<p><b>Mise en situation professionnelle</b></p> <p>Réalisation d'un avant-projet définitif (APD) et d'un projet de conception générale (PCG).</p> <p>Hormis pour les candidats ne présentant que ce bloc de compétences, il s'agit du même projet que celui du bloc 1 « Analyser et étudier un projet d'architecture intérieure ».</p> <p>Livrables attendus :</p>	<p>Diversité et qualité des éléments produits sous diverses expressions (dessins, images, maquettes et logiciels) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Répondant aux attentes du client,</li> <li>- Permettant de se projeter dans le projet,</li> <li>- Permettant de visualiser la représentation à différentes étapes de réalisation,</li> <li>- Sous différents angles de vue,</li> <li>- A différentes échelles,</li> <li>- Les volumes sont représentés de façon adéquate, par la qualité des perspectives.</li> </ul> <p>Prise en compte effective des normes et règles de l'art relatives aux aménagements intérieurs, selon les fonctions des lieux et espaces et leurs évolutions.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans et perspectives, selon différents points de vue,</li> <li>- Compositions colorées,</li> <li>- Maquettes de l'existant,</li> <li>- Maquettes d'intention (réflexion, concept, création),</li> <li>- Maquettes du pré projet,</li> <li>- Maquettes du projet (réelle/carton et 3d).</li> </ul> <p><b>Livrables : documents écrits, réalisation d'un stand de présentation de l'ensemble des productions ; soutenance, à l'occasion de laquelle le jury se positionne du point de vue d'un client.</b></p>	Prise en compte des demandes du client, dans la conception du projet.
	2.2. Valider avec un client les choix concernant l'organisation spatiale, les partis pris créatifs, esthétiques, techniques, inclusifs et de développement durable, afin de concrétiser précisément un projet d'architecture intérieure.		Prise en compte de l'environnement, du développement durable, de la responsabilité sociétale, de l'inclusion.
	2.3. Réaliser un avant-projet définitif, répertoriant les choix d'un client et engageant la faisabilité d'un projet d'aménagement intérieur, afin de fixer la future réalisation de celui-ci et de vérifier que les moyens donnés par un client sont conformes et suffisants pour mener le projet à son terme.		Prise en compte des demandes du client, dans la validation du projet.
			<p>Cohérence de la stratégie architecturale globale : cohérence et justification des partis pris et de leur expression, adéquation entre le concept et la faisabilité du projet.</p> <p>Choix adaptés et réalistes des types de travaux, des matières/matériaux, des plannings, selon les caractéristiques du projet, ses contraintes, ses ressources (y compris financières), le niveau de responsabilité sociétale et environnementale souhaité.</p> <p>Prise en compte effective des règles de l'art relatives aux aménagements intérieurs, selon les fonctions des lieux et espaces et leurs évolutions</p> <p>Créativité, recherche d'innovations en termes de solutions techniques.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			Organisation méthodique et synthétique des idées et pertinence de l'iconographie au sein du document écrit et du stand de présentation.
Réalisation du projet de conception générale (PCG) d'un projet d'architecture intérieure	2.4. Intégrer et prévoir l'application des normes et contraintes techniques, ainsi que des réglementations en vigueur, afin d'être en conformité avec les obligations en la matière.		<p>Prise en compte effective de la réglementation, des normes et des contraintes techniques relatives aux aménagements intérieurs, selon les fonctions des lieux et espaces et leurs évolutions</p> <p>Le cadre réglementaire et normatif est identifié et analysé de façon exhaustive : il fait preuve de rigueur, de vigilance et d'une activité de veille actualisée.</p> <p>Les répercussions techniques et esthétiques de l'application des normes et contraintes sont intégrées au projet.</p>
	2.5. Mobiliser si nécessaire les compétences complémentaires de bureaux d'études et de diagnostics techniques, à des fins de conformité et de prise en compte des réglementations imposées par les caractéristiques d'un projet d'architecture intérieure.		Mise en évidence des sujets pour lesquels le candidat doit prévoir de solliciter des experts, et identification des sources et documentations liées.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>2.6. Rédiger le projet de conception générale (PCG) d'un projet d'architecture intérieure, récapitulant de façon exhaustive toutes les informations à porter à la connaissance d'un client donneur d'ordre, avant d'entamer la phase de réalisation de ce projet, et bénéficier d'un descriptif précis des travaux, afin de le présenter à celui-ci.</p>		<p>Diversité et qualité des éléments produits sous diverses expressions : dessins, images, maquettes et logiciels.</p> <p>Choix adaptés et réalistes des types de travaux, des matières/matériaux, des plannings, selon les caractéristiques du projet, ses contraintes, ses ressources (y compris financières), le niveau de responsabilité sociétale et environnementale souhaité.</p> <p>Prise en compte effective des normes et règles de l'art relatives aux aménagements intérieurs, selon les fonctions des lieux et espaces et leurs évolutions</p> <p>Organisation méthodique et synthétique des idées et pertinence de l'iconographie au sein du document écrit et du stand de présentation</p> <p>Expression orale et communication adaptées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les moyens d'expression et les codes professionnels sont respectés,</li> <li>- L'élocution et l'argumentation sont claires et précises,</li> <li>- L'écoute est active et les échanges avec le jury sont fluides.</li> </ul>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC 3 : Préparer et coordonner l'exécution d'un projet d'architecture intérieure</b>			
Estimation du budget d'un projet d'architecture intérieure	3.1. Etablir l'enveloppe financière prévisionnelle d'un projet d'architecture intérieure afin de la présenter à un client donneur d'ordre pour validation, et d'arrêter le niveau de budget nécessaire.	<p><b>Rapport professionnel et soutenance orale</b> devant comporter des rubriques obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de l'entreprise et de ses activités,</li> <li>- Présentation des projets auxquels a participé le candidat,</li> <li>- Actions et livrables réalisés dans le cadre d'une estimation budgétaire,</li> <li>- Actions et livrables réalisés dans le cadre d'un/de dossiers techniques,</li> <li>- Actions et livrables réalisés dans le cadre d'un/de dossier(s) de consultation des entreprises (DCE)</li> <li>- Actions et livrables réalisés dans le cadre de l'assistance aux marchés de travaux et à la réception des travaux.</li> </ul>	<p>L'enveloppe financière prévisionnelle est basée sur des choix adaptés et réalistes des types de travaux, des matières/matériaux, selon les caractéristiques du projet, ses contraintes, ses ressources, et le niveau de responsabilité sociétale et environnementale souhaité.</p> <p>Le niveau de gamme des matériaux, des process, de la technologie (technique et esthétique) est en phase avec le positionnement sociétal du client et les particularités du projet, dans l'ensemble des propositions</p>
Réalisation du dossier de consultation des entreprises (DCE) d'un projet d'architecture intérieure	3.2. Etablir un dossier technique, comprenant l'ensemble des éléments dessinés (vues, plans détaillés, cotes, coupes, élévations, perspectives, ...) et des descriptions écrites (produits, quantités, ...), organisés par lots et corps d'état, afin d'établir les prescriptions techniques d'un projet d'architecture intérieure.		<p>Les apports concernant le dossier technique prouvent que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La méthodologie d'application des réglementations et des normes techniques, dans leur version en vigueur, est maîtrisée par la prise en compte des documents faisant référence et à jour, et/ou par la consultation de sociétés d'audits pour des cas spécifiques,</li> <li>- La méthodologie de choix de travaux et de matériaux tient compte de la conciliation entre tous les éléments créatifs,</li> </ul>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			administratifs, financiers, organisationnels et de prise en compte du développement durable, de l'inclusion et de la responsabilité sociétale. - Adaptabilité de la création aux obligations techniques des normes.
	3.3. Consulter des bureaux d'études techniques et des experts (spécialisés dans les structures, les fluides, l'énergie, l'acoustique, ...) selon les caractéristiques d'un projet d'architecture intérieure, afin d'obtenir des dossiers de consultation des entreprises (DCE) complémentaires, à intégrer dans son propre DCE, le cas échéant.		Les apports concernant le DCE et l'assistance à maîtrise d'ouvrage prouvent qu'aucun doute ou oubli de solution technique ne subsiste dans le projet.
	3.4. Réaliser et faire valider le dossier de consultation des entreprises (constitué de pièces graphiques et de pièces écrites), en reprenant de façon systématique et rigoureuse tous les éléments créatifs, administratifs, financiers, organisationnels, de prise en compte du développement durable/de l'inclusion et de planification, afin de constituer le document de référence du		Le DCE réalisé et validé constitue un véritable document de référence du projet, engageant la responsabilité de chaque intervenant : - Les obligations, normes et règles techniques du bâtiment, voire de la construction, sont intégrées (DTU -Documents techniques unifiés, accès PMR <sup>1</sup> , normes ERP <sup>2</sup> , performance énergétique, empreinte environnementale, ...) et adaptés à chaque cas.

<sup>1</sup> PMR : Personnes à Mobilité Réduite

<sup>2</sup> ERP : Etablissement Recevant du Public

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	projet, engageant la responsabilité de chaque intervenant.		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le dossier est réparti par lots, selon les corps d'état et types d'artisans et fournisseurs,</li> <li>- Les évolutions demandées entre l'état initial et l'état final sont précisées de façon claire et rigoureuse,</li> <li>- Les besoins de matériaux et équipements sont qualifiés et quantifiés de façon claire et rigoureuse, le niveau de détail est suffisant pour permettre aux artisans et fournisseurs de réaliser des devis,</li> <li>- Les documents et obligations administratives, juridiques et de sécurité sont respectées.</li> </ul>
Assistance aux marchés de travaux	3.5. Assister un client maître d'ouvrage à la consultation d'entreprises, en vue de sélectionner celles-ci, dans une recherche d'optimisation de leur adéquation avec les demandes et la future réalisation.		<p>Les règles de consultation/ d'appels d'offres sont respectées.</p> <p>Le client est assisté dans tous les phases.</p> <p>Les négociations réalisées avec le client n'altèrent pas le niveau de qualité attendu.</p> <p>Le candidat tient compte des enjeux et des relations entre les différents acteurs, par la prise en compte des contraintes des fournisseurs (par exemple la pénurie de certaines matières premières).</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>3.6. Réaliser une analyse complète des devis détaillés des entreprises, en se basant sur des critères financiers mais aussi de conformité aux attendus techniques, esthétiques, qualitatifs et durables, afin d'aider à la décision un client pour la négociation et le choix des entreprises de travaux.</p>		<p>L'analyse des devis est détaillée et formalisée dans un document de synthèse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ensemble des critères de conformité de la réponse par rapport au DCE est détaillé (qualité, budget, délais, inclusion et développement durable notamment),</li> <li>- Il est tenu compte du respect de la sécurité de chantier et des conditions d'honorabilité professionnelle des intervenants.</li> </ul>
	<p>3.7. Conseiller un client et préparer les ordres de service, afin de lui permettre de contractualiser de façon optimisée avec les fournisseurs et entreprises qu'il va charger de réaliser les travaux d'un projet d'architecture intérieure.</p>		<p>L'analyse réflexive des actions menées démontrent la mise en œuvre d'une aide à la décision et de conseil à destination du client, par l'apport de préconisations, propositions, suggestions, alertes.</p> <p>Les ordres de services sont complets, le phasage du projet est intégré et les aspects réglementaires respectés.</p> <p>L'engagement du client donneur d'ordre est systématique formalisé.</p>
<p>Direction des travaux de réalisation d'un projet d'aménagement intérieur</p>	<p>3.8. Réaliser un planning de travaux, en accord avec les entreprises intervenantes, selon un ordonnancement lié aux contraintes techniques et d'organisation, ainsi qu'aux impératifs exprimés par le donneur d'ordre,</p>		<p>Le planning de travaux est schématisé au moyen d'outils adaptés à la profession, et l'organisation correspondante prend en compte l'ensemble des phases du projet et optimise leur agencement dans le temps.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	afin de suivre l'avancement de la réalisation d'un projet d'aménagement intérieur.		Le planning de travaux prévisionnel est réaliste et retravaillé en cas d'aléas importants.
	3.9. Coordonner l'avancement et le travail des entreprises, aider à la résolution des aléas de chantier, afin de respecter les dispositions d'un dossier de consultation des entreprises, dans le cadre de la réalisation d'un aménagement intérieur.		<p>L'analyse réflexive des actions menées concernant la direction des travaux d'un projet d'aménagement intérieur prouvent que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La méthodologie de « suivi de chantier », est maîtrisée, par la tenue de réunions de suivi de chantier régulières, et maintenues sur toute la durée du projet et la formalisation de comptes-rendus et relevés de décisions, notamment organisationnelles,</li> <li>- La prise en compte et les prises de décision des aléas sont mises en œuvre et suivies d'effets efficaces pour l'avancement du chantier,</li> <li>- Le contrôle de l'atteinte des objectifs esthétiques, de prise en compte du développement durable et de l'inclusion, de planification, de budget, et de conformité, est réalisé,</li> <li>- La conformité aux normes en matière de qualité, hygiène, santé, sécurité et respect de l'environnement sur le chantier a fait l'objet de points réguliers.</li> </ul> <p>La méthodologie de gestion de projet appliquée au métier d'architecte d'intérieur, est appliquée.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Assistance d'un maître d'ouvrage à la réception de travaux d'aménagement intérieur	3.10. Assurer le contrôle de la gestion financière de travaux d'aménagement intérieur, afin d'assurer à un client maître d'ouvrage l'adéquation entre ses règlements et l'avancement du chantier.		Le respect du budget du client donneur d'ordre et la rentabilité du projet pour l'architecte d'intérieur et les artisans sont suivies selon un outil de type tableau de bord sur tableur ou logiciel, présentant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une lecture claire des dépenses, engagements et enveloppes restantes par lots,</li> <li>- Un suivi d'indicateurs de seuils et d'alertes permettant de prendre les mesures adéquates à temps.</li> </ul>
	3.11. Rendre compte à un client maître d'ouvrage de l'avancement d'un chantier d'aménagement intérieur et du travail des entreprises, afin de l'informer, le conseiller et l'assister en cas de décisions relatives à des situations exceptionnelles.		Les informations clés sont remontées au client maître d'ouvrage au minimum par les relevés de décisions de réunion de chantier.  La rédaction des comptes-rendus de réunions est claire et synthétique, elle permet au client de comprendre les points clés.  Un conseil est apporté dans les décisions relevant du client.
	3.12. Procéder à la réception des différents lots d'un chantier, par la validation de procès-verbaux, formuler d'éventuelles réserves, puis déterminer la date de réception des ouvrages, afin d'acter la fin d'un chantier d'aménagement intérieur et de la relation contractuelle.		L'analyse réflexive des actions menées concernant l'assistance à la réception de travaux prouvent que : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La méthodologie correspondante est appliquée,</li> <li>- Les implications en termes de responsabilité des différents acteurs sont identifiées,</li> </ul>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			Les procès-verbaux figurant dans le rapport professionnel sont analysés, notamment sous l'angle des réserves, le cas échéant.
	Ensemble des compétences de bloc concerné.		<p>La méthodologie de gestion de projet appliquée au métier d'architecte d'intérieur, est mise en œuvre selon les règles de l'art et la chronologie des phases telles que décrites notamment par le Conseil Français des Architectes d'Intérieurs (CFAI).</p> <p>Le rapport professionnel respecte les rubriques et le formalisme attendus.</p> <p>Le candidat fait preuve de/d' :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aptitude rédactionnelle</li> <li>- Clarté</li> <li>- Rigueur</li> <li>- Capacité d'analyse</li> <li>- Capacité de synthèse.</li> </ul> <p>Il fait preuve d'une bonne hauteur de vue vis-à-vis des finalités professionnelles des activités et des compétences visées.</p> <p>Au regard des éléments précités, le candidat met en évidence les bénéfices qu'il a retirés de son expérience, par une analyse critique et réflexive. Il</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<p>apporte des pistes d'amélioration et/ou de diversification.</p> <p>L'évaluation du tuteur/ référent en entreprise est positive et repose sur des arguments dont le jury peut tenir compte.</p>